

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

**Cadre réservé à l'adhérent(e)**

Matricule : 2015 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL HENNOUNA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : ..... Total des frais engagés : ..... Dhs

**Cadre réservé au Médecin**

Cachet du médecin :

Docteur Omar BENNOUNA  
Médecine Générale  
Rue 65 N°53, 2<sup>e</sup> Passage Prince  
Ettaouine H. Hassani - Casablanca  
Tel. : 05 22 90 98 07

Date de consultation : ..... / ..... / .....

Nom et prénom du malade : EL HENNOUNA EL MOSTAFA Age: .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Bronchite + Mycosis

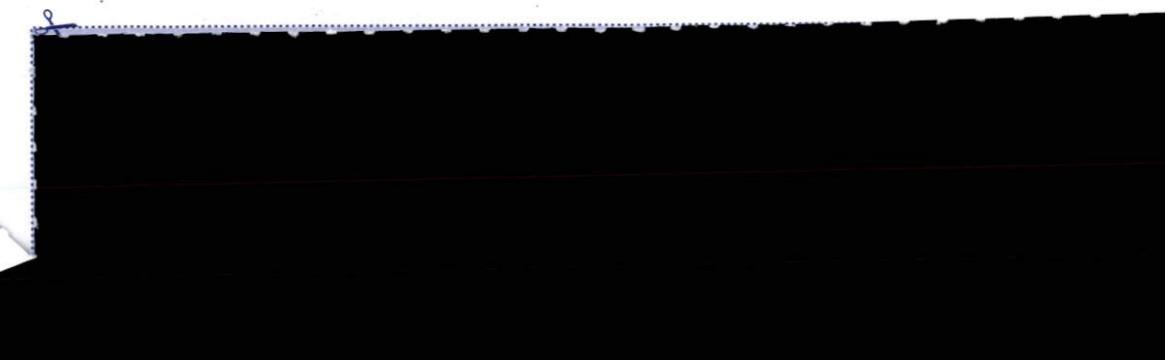
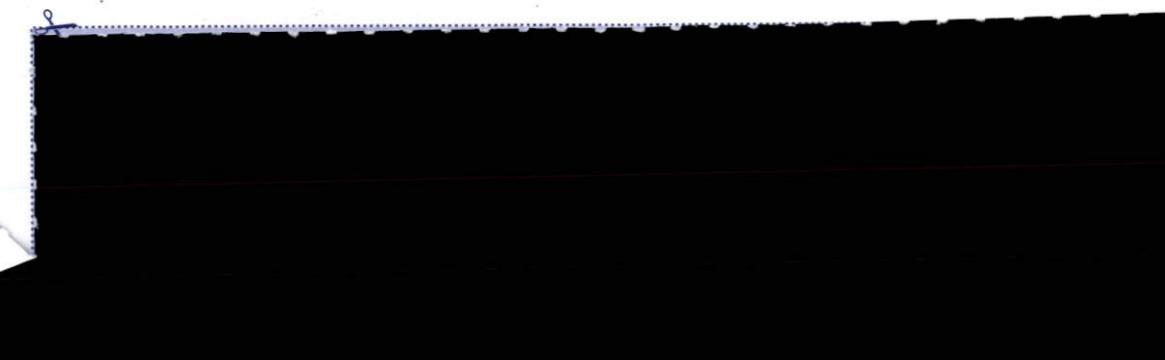
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) :



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/03/22	C	-	150,00	Docteur Omar BENNOUAF Médecine Générale N° 65 Rue 25ème Passage Prince Mohamed V Casablanca Téléphone H. Hassan 0522 90 98 07

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	15/11/22	2043,50

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

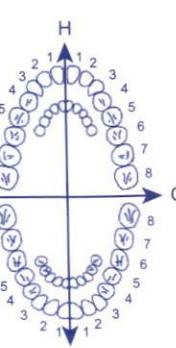
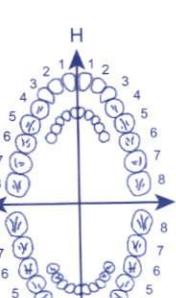
#### AUXILIAIRES MÉDICAUX

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important:**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient												
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>											
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>											
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>											
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>											
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE														
	<table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>00000000</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td>G</td> <td>35533411</td> <td></td> </tr> </table>		H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	00000000	11433553	G	35533411		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
H	25533412	21433552													
D	00000000	00000000													
B	00000000	11433553													
G	35533411														
	<p>(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>												
	DATE DU DEVIS <input type="text"/>														
	DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>														

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

# Docteur Omar BENNOUNA

Médecine Générale

Echographiste

Docteur Omar BENNOUNA  
Médecine Générale  
Rue 65 N°53, 2<sup>ème</sup> Etage Passage Prince,  
Ettaâouine H. Hassani - Casablanca  
Tél.: 0522 90 98 07

Diplôme d'Echographie Générale

de la Faculté de Médecine de Montpellier.

Ex. Médecin des F.A.R

Attestation de DIU

# الدكتور عمر بنونة

الطب العام

دبلوم في الفحص بالصدى

من كلية الطب بموبلي بفرنسا

طبيب سابق في القواة المسلحة الملكية

شهادة في وضع اللولب - العملية الصغيرة

Casablanca, le .....

15/11/22

H<sup>2</sup> EL MOSTAFA EL oudi

79,70x3  
AZid



n = 3.

Après  
lavage

58,40

1cp 1/2



Effipax

20 mg

54,20x4  
Tricef

3cp 1/2 x 28 motif



61,00x3  
Claritec



N = 3

74,80x2 1cp 1/2 non x 3 n° 1  
Mycofflux 150 mg N° 2



197,90x3 1cp 1/2 Sennario  
Broncoteic 1 gél x 1/2



Docteur Omar BENNOUNA  
Médecine Générale  
Rue 65 N°53, 2<sup>ème</sup> Etage Passage Prince,  
Ettaâouine H. Hassani - Casablanca  
Tél.: 0522 90 98 07

Pharmaceutical Institute

R.S. 203 OUM AZZA Région Rabat

LOT : 013

PER : MAR 2023

PPV : 74 DH 80

Pharmaceutical Institute

R.S. 203 OUM AZZA Région Rabat

LOT : 013

PER : MAR 2023

PPV : 74 DH 80

زنقة 65، رقم 53. الطابق الثاني - م默布رايس - التعاون - الحي الحسني - الدار البيضاء - هاتف العيادة : 05 22 90 98 07

Rue 65 - N° 53, 2<sup>ème</sup> Etage - Passage Prince - Ettaâouine - Hay Hassani - Casablanca - Tél. Cabinet : 05 22 90 98 07

في حالة إستعجال : 06 64 04 38 25

154,30x3  
S- citop 10mg  
1cpl/8

14010  
Ordes

29mg  
C

2043,50 الجل 1

ظم في درجة حرارة لا تتعدي 25 درجة مئوية.  
ظ بعيداً عن مرأى و متناول الأطفال.  
قراءة هذه النشرة قبل الاستعمال.

PPV : 197 DH 90  
Médicament autorisé N° 163/16 DMP/21/

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES  
احترم المقادير الموصوفة

Uniquement sur ordonnance - Liste  
فقط بمحض وصفة طبية - لائحة

فومارات فورموتيرون: 12 بقعة في برسامة.  
سواغات في كمية كافية لبرشامة.

سواغ ذو تأثير معروف: لاكتوز

يحفظ في درجة حرارة لا تتعدي 25 درجة مئوية.

يحفظ بعيداً عن مرأى و متناول الأطفال.

يقرأء هذه النشرة قبل الاستعمال.

PPV : 197 DH 90  
Médicament autorisé N° 163/16 DMP/21/NRQ

يجب قراءة هذه النشرة قبل الاستعمال.

PPV : 197 DH 90  
Médicament autorisé N° 163/16 DMP/21/NRQ

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES  
احترم المقادير الموصوفة

Uniquement sur ordonnance - Liste



Docteur Omar BENNOUINA  
Médecine Générale  
Rue 65 N°53, 2<sup>me</sup> Etg Passage Prince  
Ettââouine H. Hassani Casablanca  
Tel.: 0522 90 98 07



# EFFIPRED®

(Prednisolone)

## PRESENTATIONS

Boîte de 30 comprimés effervescents à 5 mg

Boîte de 20 comprimés effervescents à 20 mg

## COMPOSITION

- Comprimés effervescents à 5 mg

Prednisolone (sous forme de métasulfobenzoate)

Excipient qsp.....

- Comprimés effervescents à 20 mg

Prednisolone (sous forme de métasulfobenzoate)

Excipient qsp.....

## PROPRIETES

EFFIPRED® est un glucocorticoïde à usage systémique.

propriétés antiinflammatoire, antiallergique et immunodé

## INDICATIONS

Affections rhumatologiques, respiratoires, ORL, o  
nérologiques, néoplasiques, infectieuses, hématologiques, endocrinien  
dermatologiques, et dans les connectivites et collagénoses.

## POSOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION

- Se conformer strictement à la prescription du médecin.

- Prendre les comprimés dissous dans un verre d'eau au cours des repas, de préférence en une prise le matin.

## CONTRE-INDICATIONS

- Tout état infectieux non traité par antibiotiques ou antimycosiques.

- Certaines viroses en évolution (herpès, varicelle, zona, hépatite)

- États psychotiques encore non contrôlés par un traitement.

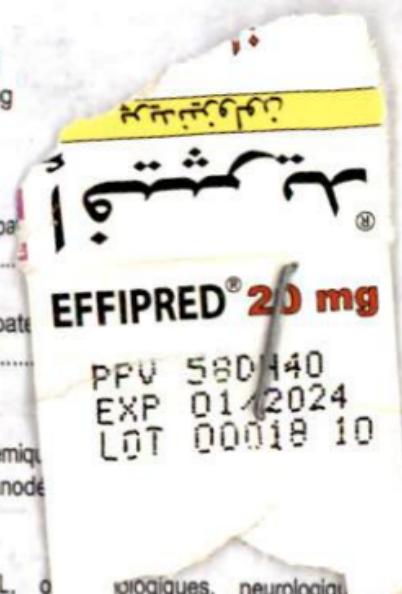
## PRECAUTIONS D'EMPLOI ET MISE EN GARDE

### En cas de traitement prolongé :

- Observer un régime pauvre en sucres et enrichi en protéines et en calcium

- Réduire l'apport en sodium en tenant compte de la teneur en sodium du comprimé (43 mg de sodium par comprimé à 20 mg et 28,6 mg de sodium par comprimé à 5 mg).

- Ne jamais arrêter brutalement le traitement mais diminuer progressivement les doses en suivant la prescription de votre médecin.



# AZIX®

Azithromycine

## COMPOSITION ET PRÉSENTATION

Comprimé 500 mg sécable, boîte

## INDICATIONS THERAPEUTIQUES

Traitements des infections dues à :

- infections respiratoires hautes pharyngite;
- infections respiratoires basses (y compris les sinusites);
- infections odontostomatologiques;
- infections cutanées;
- infections des tissus mous;
- urétrites et cervicités non gonococciques.

PPV : 79DH70

PER : 08/24

LOT : K2171



## CONTRE-INDICATIONS :

- Antécédents d'allergie à l'azithromycine et aux macrolides.
- Insuffisance hépatique sévère.

## MISES EN GARDE :

- Toute manifestation allergique (éruption cutanée, démangeaison ...) en cours de traitement doit être signalée immédiatement à votre médecin.
- Signaler au médecin traitant toute allergie ou manifestation allergique survenue lors de traitements par les antibiotiques de la famille des macrolides.
- Ce médicament ne doit pas être utilisé chez les patients présentant une maladie hépatique.
- En l'absence de données, l'association aux dérivés de l'ergot de seigle n'est pas recommandée.

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

- Prévenir le médecin traitant en cas de :

Insuffisance hépatique, antécédents allergiques, manifestations cutanées d'origine allergique, prise concomitante d'autres médicaments, grossesse, allaitement.

## EFFETS INDESIRABLES :

- Troubles digestifs : nausées, vomissements, diarrhées et douleurs abdominales.
- Manifestations allergiques; prurit, rash cutané, oedème de Quincke.

## POSOLOGIE :

Se conformer à la prescription médicale.

Adulte et enfant de plus de 45 kg : 500 mg par jour, 1 comprimé de 500 mg en une prise par jour pendant 3 jours.

## MODE D'ADMINISTRATION :

Azix peut être pris pendant ou en dehors des repas.

## TABLEAU A (LISTE I).

# AZIX®

Azithromycine

## COMPOSITION ET PRÉSENTATION

Comprimé 500 mg sécable, boîte

## INDICATIONS THERAPEUTIQUES

Traitements des infections dues à :

- infections respiratoires hautes pharyngite;
- infections respiratoires basses (y compris les sinusites);
- infections odontostomatologiques;
- infections cutanées;
- infections des tissus mous;
- urétrites et cervicités non gonococciques.

PPV : 79DH70

PER : 08/24

LOT : K2171



## CONTRE-INDICATIONS :

- Antécédents d'allergie à l'azithromycine et aux macrolides.
- Insuffisance hépatique sévère.

## MISES EN GARDE :

- Toute manifestation allergique (éruption cutanée, démangeaison ...) en cours de traitement doit être signalée immédiatement à votre médecin.
- Signaler au médecin traitant toute allergie ou manifestation allergique survenue lors de traitements par les antibiotiques de la famille des macrolides.
- Ce médicament ne doit pas être utilisé chez les patients présentant une maladie hépatique.
- En l'absence de données, l'association aux dérivés de l'ergot de seigle n'est pas recommandée.

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

- Prévenir le médecin traitant en cas de :

Insuffisance hépatique, antécédents allergiques, manifestations cutanées d'origine allergique, prise concomitante d'autres médicaments, grossesse, allaitement.

## EFFETS INDESIRABLES :

- Troubles digestifs : nausées, vomissements, diarrhées et douleurs abdominales.
- Manifestations allergiques; prurit, rash cutané, oedème de Quincke.

## POSOLOGIE :

Se conformer à la prescription médicale.

Adulte et enfant de plus de 45 kg : 500 mg par jour, 1 comprimé de 500 mg en une prise par jour pendant 3 jours.

## MODE D'ADMINISTRATION :

Azix peut être pris pendant ou en dehors des repas.

## TABLEAU A (LISTE I).



bottu SA  
82, Allée des Casuarinas - Aïn Sebaâ - Casablanca  
S. Bachouchi - Pharmacien Responsable

# AZIX®

Azithromycine

## COMPOSITION ET PRÉSENTATION

Comprimé 500 mg sécable, boîte

## INDICATIONS THERAPEUTIQUES

Traitements des infections dues à :

- infections respiratoires hautes pharyngite;
- infections respiratoires basses (y compris les sinusites);
- infections odontostomatologiques;
- infections cutanées;
- infections des tissus mous;
- urétrites et cervicités non gonococciques.

PPV : 79DH70

PER : 08/24

LOT : K2171



## CONTRE-INDICATIONS :

- Antécédents d'allergie à l'azithromycine et aux macrolides.
- Insuffisance hépatique sévère.

## MISES EN GARDE :

- Toute manifestation allergique (éruption cutanée, démangeaison ...) en cours de traitement doit être signalée immédiatement à votre médecin.
- Signaler au médecin traitant toute allergie ou manifestation allergique survenue lors de traitements par les antibiotiques de la famille des macrolides.
- Ce médicament ne doit pas être utilisé chez les patients présentant une maladie hépatique.
- En l'absence de données, l'association aux dérivés de l'ergot de seigle n'est pas recommandée.

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

- Prévenir le médecin traitant en cas de :

Insuffisance hépatique, antécédents allergiques, manifestations cutanées d'origine allergique, prise concomitante d'autres médicaments, grossesse, allaitement.

## EFFETS INDESIRABLES :

- Troubles digestifs : nausées, vomissements, diarrhées et douleurs abdominales.
- Manifestations allergiques; prurit, rash cutané, oedème de Quincke.

## POSOLOGIE :

Se conformer à la prescription médicale.

Adulte et enfant de plus de 45 kg : 500 mg par jour, 1 comprimé de 500 mg en une prise par jour pendant 3 jours.

## MODE D'ADMINISTRATION :

Azix peut être pris pendant ou en dehors des repas.

## TABLEAU A (LISTE I).



bottu SA  
82, Allée des Casuarinas - Aïn Sebaâ - Casablanca  
S. Bachouchi - Pharmacien Responsable

# OEDES® 20 mg

Microgranules gastro-résistants en gélules

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.

• Gardez cette notice pour avoir besoin de la relire.

• Si vous

à votre m

• Ce mé

d'autre,

• Si l'un

non me

LOT 2011

EXP 04/2023

PPV 140.00DH

## DÉNOMINATION DU MEDICAMENT :

OEDES® 20 mg

## COMPOSITION :

Chaque gélule contient 20mg de substance active : oméprazole.

Excipients : qsp 1 gélule.

## FORME PHARMACEUTIQUE ET PRESENTATIONS :

Microgranules gastro-résistants en gélules. Disponibles en boîtes de 7 , 14 , 28 et 56

## CLASSE PHARMACOLOGIQUE OU THÉRAPEUTIQUE :

Oedes 20mg, microgranules gastro-résistants en gélule contient une substance appelée oméprazole. C'est un médicament de la classe des inhibiteurs de la pompe à protons. Il diminue la sécrétion acide au niveau de l'estomac.

## DANS QUEL(S) CAS UTILISER CE MEDICAMENT ?

### Indications :

#### Adulte:

- En association à une bithérapie antibiotique, éradication de Helicobacter pylori en cas de maladie ulcéruse gastroduodénale.
- Ulcère duodénal évolutif.
- Ulcère gastrique évolutif.
- œsophagite érosive ou ulcérale symptomatique par reflux gastro-œsophagien.
- Traitement symptomatique du reflux gastro-œsophagien associé ou non à une œsophagite, en cas de résistance à la posologie de 10 mg d'oméprazole par jour.
- Traitement d'entretien des ulcères duodénaux chez les patients non infectés par Helicobacter pylori ou chez qui l'éradication n'a pas été possible.
- Traitement d'entretien des œsophagites par reflux gastro-œsophagien.
- Syndrome de Zollinger-Ellison.
- Traitement des lésions gastroduodénales induites par les anti-inflammatoires non stéroïdiens lorsque la poursuite des anti-inflammatoires est indispensable.
- Traitement préventif des lésions gastroduodénales induites par les anti-inflammatoires non stéroïdiens chez les patients à risque (notamment âge supérieur à 65 ans, antécédents d'ulcère gastroduodenal) pour lesquels un traitement anti-inflammatoire est indispensable.

#### Enfant à partir de 1 an :

- œsophagite érosive ou ulcérale symptomatique par reflux gastro-œsophagien.

## DANS QUEL(S) CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT

### Contre-indications:

Ne prenez jamais Oedes 20mg, microgranules gastro-résistants en gélule:

- En cas d'allergie connue à l'un des composants de ce médicament.

En association avec l'atazanavir associé au ritonavir (médicament anti-infectieux).

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

# Clartec®

## Loratadine

### Formes et présentations :

Comprimés : - Boîte de 30

- Boîte de 15

- Boîte de 10

Sirops : - Boîte de 1 Flacon

- Boîte de 1 Flacon

61,00

### Composition :

#### Comprimé :

Loratadine (DCI) ..... 95\*20\*48  
Excipients q.s.p .....

#### Sirop :

Loratadine (DCI) ..... 100 ml  
Excipients q.s.p .....

### Propriétés :

- Loratadine est un Antihistaminique sélectif des récepteurs H1 périphériques, d'action rapide et prolongée, compatible avec une prise quotidienne, par voie orale, dénué d'effets secondaires sédatifs et anticholinergiques aux doses thérapeutiques.

### Indications :

- Traitement symptomatique de la rhinite saisonnière pollinique (Rhume des foins), de la rhinite apériodique, de certaines dermatoses allergiques (urticaire,...).  
- Traitement symptomatique des urticaires aigües de l'enfant.

### Contre-Indications :

L'hypersensibilité à ce médicament

Enfants de moins de 2 ans

### Effets indésirables :

Bouche sèche, fatigue, somnolence et céphalées sont exceptionnels.

### Mise en garde et précautions :

- La loratadine franchissant la barrière placentaire passant dans le lait, est à éviter durant la grossesse et l'allaitement.  
- L'innocuité et l'efficacité de la Loratadine n'ont pas été démontrées chez les enfants de moins de 2 ans.

### Posologie et Mode d'emploi :

Enfants de 2 à 12 ans :

Poids corporel > 30 kg : 10 mg de Clartec® une fois / jour (2 cuillères-mesure de sirop)

Poids corporel ≤ 30 kg : 5 mg de Clartec® une fois / jour (1 cuillère-mesure de sirop)

Adultes et enfants au dessus de 12 ans : 1 comprimé par jour, de préférence le matin au petit déjeuner.

Vu l'absence de données suffisantes, la prudence est requise chez les patients atteints d'insuffisance hépatique très sévère.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Conserver à l'abri de l'humidité

Liste II

A19350 FLX 18



Laboratoires Pharmaceutiques Pharma 5



**TRICEF®**  
**Ceftriaxone**  
**Poudre et solvant pour injection**

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament.  
 Si vous avez des questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.  
 Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de vous y référer à nouveau.

**IDENTIFICATION DU MEDICAMENT**

**DENOMINATION**

TRICEF® 1 g/3,5 ml, poudre et solvant pour solution

TRICEF® 1 g/10 ml, poudre et solvant pour solution

TRICEF® 500 mg/2 ml, poudre et solvant pour solution

TRICEF® 500 mg/5 ml, poudre et solvant pour solution

TRICEF® 500 mg/2 ml (IM)

Poudre

Ceftriaxone\*

\*Sous forme de sel de sodium

Solvant : Lidocaïne chlorhydrate 1%, ampoule de 2 ml

Teneur en sodium 41,5 mg

TRICEF® 500 mg/5 ml (IV)

Poudre

Ceftriaxone\*

\*Sous forme de sel de sodium

Solvant : Eau ppi, ampoule de 5 ml

Teneur en sodium 41,5 mg

TRICEF® 1 g/3,5 ml (IM)

Poudre

Ceftriaxone\*

\*Sous forme de sel de sodium

Solvant : Lidocaïne chlorhydrate 1%, ampoule de 3,5 ml

Teneur en sodium 83 mg

TRICEF® 1 g/10 ml (IV)

Poudre

Ceftriaxone\*

\*Sous forme de sel de sodium

Solvant IV : Eau ppi, ampoule de 10 ml

Teneur en sodium 83 mg

**NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBERATION DES LOTS, SI DIFFERENT**

Laboratoires SOTHEMA

B.P. N° 1, 20180 Bouskoura

Maroc

**FORME PHARMACEUTIQUE ET PRESENTATION**

TRICEF® 1 g/10 ml, poudre et solvant pour solution injectable IV

Flacon de poudre + 10 ml d'eau pour préparations injectables en ampoule, boîte unitaire.

TRICEF® 1 g/3,5 ml, poudre et solvant pour solution injectable IM

Flacon de poudre + 3,5 ml de lidocaïne chlorhydrate 1% en ampoule, boîte unitaire.

TRICEF® 500 mg/5 ml, poudre et solvant pour solution injectable IV

Flacon de poudre + 5 ml d'eau pour préparations injectables, boîte unitaire.

TRICEF® 500 mg/2 ml, poudre et solvant pour solution injectable IM

Flacon de poudre + 2 ml de lidocaïne chlorhydrate 1% en ampoule, boîte unitaire.

**CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE**

ANTIBIOTIQUES ANTIBACTERIENS A USAGE SYSTEMIQUE

**DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT**

Ce médicament est un antibiotique antibactérien de la famille des bêta-lactamines du groupe des céphalosporines de 3<sup>ème</sup> génération. Ce médicament est indiqué :

- **en pratique de ville :**
  - à la poursuite de traitements débutés à l'hôpital,
  - dans certaines infections respiratoires sévères,
  - dans certaines infections urinaires sévères et/ou à germes résistants,
  - en urgence, avant hospitalisation, en cas de suspicion de purpura fulminans (fièvre associée à certaines petites tâches rouges sur la peau).

Pour les formes IM : TRICEF 1g/3,5 ml et 500 mg/2 ml :

- à certaines otites moyennes aiguës de l'enfant et du nourrisson, en cas d'échec ou d'impossibilité d'assurer un traitement adapté par voie orale.

• **à l'hôpital :**

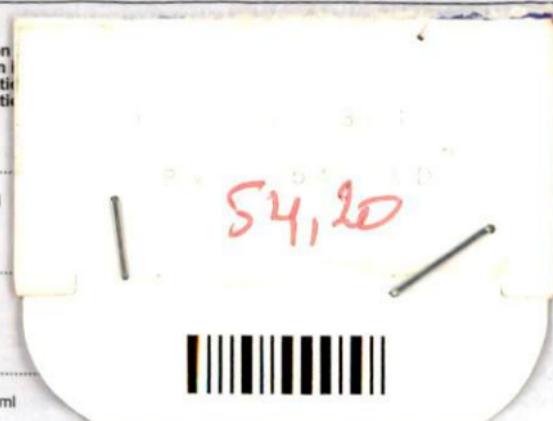
- dans les infections sévères dues aux germes sensibles à la ceftriaxone (y compris certaines méningites),
- dans le traitement des phases secondaire (méninrite) et tertiaire (manifestations neurologiques et articulaires) de la maladie de Lyme disséminée (maladie sévère provoquée par la piqûre d'une tique).
- la prévention des infections post-opératoires pour les résections transuréthrales de prostate (dosages 1 g/3,5 ml et 1 g/10 ml).

**ATTENTION !**

**DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT**

Ce médicament NE DOIT PAS ETRE UTILISE EN CAS DE :

- allergie aux antibiotiques du groupe des céphalosporines,
- chez les prématurés jusqu'à l'âge corrigé de 41 semaines d'aménorrhée,
- chez les nouveau-nés à terme jusqu'à 28 jours de vie dans les cas suivants :





**TRICEF®**  
**Ceftriaxone**  
**Poudre et solvant pour injection**

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament.  
 Si vous avez des questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.  
 Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de vous y référer à nouveau.

**IDENTIFICATION DU MEDICAMENT**

**DENOMINATION**

TRICEF® 1 g/3,5 ml, poudre et solvant pour solution

TRICEF® 1 g/10 ml, poudre et solvant pour solution

TRICEF® 500 mg/2 ml, poudre et solvant pour solution

TRICEF® 500 mg/5 ml, poudre et solvant pour solution

TRICEF® 500 mg/2 ml (IM)

Poudre

Ceftriaxone\*

\*Sous forme de sel de sodium

Solvant : Lidocaïne chlorhydrate 1%, ampoule de 2 ml

Teneur en sodium 41,5 mg

TRICEF® 500 mg/5 ml (IV)

Poudre

Ceftriaxone\*

\*Sous forme de sel de sodium

Solvant : Eau ppi, ampoule de 5 ml

Teneur en sodium 41,5 mg

TRICEF® 1 g/3,5 ml (IM)

Poudre

Ceftriaxone\*

\*Sous forme de sel de sodium

Solvant : Lidocaïne chlorhydrate 1%, ampoule de 3,5 ml

Teneur en sodium 83 mg

TRICEF® 1 g/10 ml (IV)

Poudre

Ceftriaxone\*

\*Sous forme de sel de sodium

Solvant IV : Eau ppi, ampoule de 10 ml

Teneur en sodium 83 mg

**NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBERATION DES LOTS, SI DIFFERENT**

Laboratoires SOTHEMA

B.P. N° 1, 20180 Bouskoura

Maroc

**FORME PHARMACEUTIQUE ET PRESENTATION**

TRICEF® 1 g/10 ml, poudre et solvant pour solution injectable IV

Flacon de poudre + 10 ml d'eau pour préparations injectables en ampoule, boîte unitaire.

TRICEF® 1 g/3,5 ml, poudre et solvant pour solution injectable IM

Flacon de poudre + 3,5 ml de lidocaïne chlorhydrate 1% en ampoule, boîte unitaire.

TRICEF® 500 mg/5 ml, poudre et solvant pour solution injectable IV

Flacon de poudre + 5 ml d'eau pour préparations injectables, boîte unitaire.

TRICEF® 500 mg/2 ml, poudre et solvant pour solution injectable IM

Flacon de poudre + 2 ml de lidocaïne chlorhydrate 1% en ampoule, boîte unitaire.

**CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE**

ANTIBIOTIQUES ANTIBACTERIENS A USAGE SYSTEMIQUE

**DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT**

Ce médicament est un antibiotique antibactérien de la famille des bêta-lactamines du groupe des céphalosporines de 3<sup>ème</sup> génération. Ce médicament est indiqué :

- **en pratique de ville :**
  - à la poursuite de traitements débutés à l'hôpital,
  - dans certaines infections respiratoires sévères,
  - dans certaines infections urinaires sévères et/ou à germes résistants,
  - en urgence, avant hospitalisation, en cas de suspicion de purpura fulminans (fièvre associée à certaines petites tâches rouges sur la peau).

Pour les formes IM : TRICEF 1g/3,5 ml et 500 mg/2 ml :

- à certaines otites moyennes aiguës de l'enfant et du nourrisson, en cas d'échec ou d'impossibilité d'assurer un traitement adapté par voie orale.

• **à l'hôpital :**

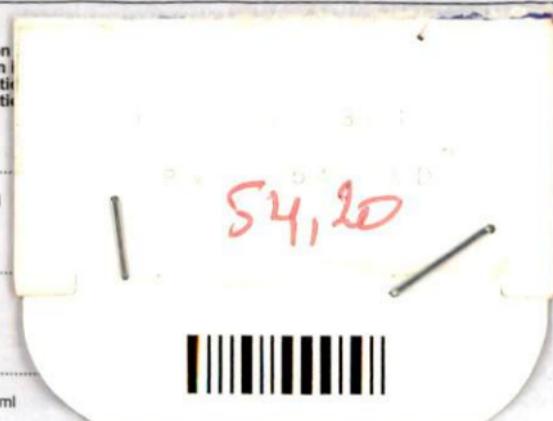
- dans les infections sévères dues aux germes sensibles à la ceftriaxone (y compris certaines méningites),
- dans le traitement des phases secondaire (méninrite) et tertiaire (manifestations neurologiques et articulaires) de la maladie de Lyme disséminée (maladie sévère provoquée par la piqûre d'une tique).
- la prévention des infections post-opératoires pour les résections transuréthrales de prostate (dosages 1 g/3,5 ml et 1 g/10 ml).

**ATTENTION !**

**DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT**

Ce médicament NE DOIT PAS ETRE UTILISE EN CAS DE :

- allergie aux antibiotiques du groupe des céphalosporines,
- chez les prématurés jusqu'à l'âge corrigé de 41 semaines d'aménorrhée,
- chez les nouveau-nés à terme jusqu'à 28 jours de vie dans les cas suivants :





**TRICEF®**  
**Ceftriaxone**  
**Poudre et solvant pour injection**

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament.  
 Si vous avez des questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.  
 Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de vous y référer à nouveau.

**IDENTIFICATION DU MEDICAMENT**

**DENOMINATION**

TRICEF® 1 g/3,5 ml, poudre et solvant pour solution

TRICEF® 1 g/10 ml, poudre et solvant pour solution

TRICEF® 500 mg/2 ml, poudre et solvant pour solution

TRICEF® 500 mg/5 ml, poudre et solvant pour solution

TRICEF® 500 mg/2 ml (IM)

Poudre

Ceftriaxone\*

\*Sous forme de sel de sodium

Solvant : Lidocaïne chlorhydrate 1%, ampoule de 2 ml

Teneur en sodium 41,5 mg

TRICEF® 500 mg/5 ml (IV)

Poudre

Ceftriaxone\*

\*Sous forme de sel de sodium

Solvant : Eau ppi, ampoule de 5 ml

Teneur en sodium 41,5 mg

TRICEF® 1 g/3,5 ml (IM)

Poudre

Ceftriaxone\*

\*Sous forme de sel de sodium

Solvant : Lidocaïne chlorhydrate 1%, ampoule de 3,5 ml

Teneur en sodium 83 mg

TRICEF® 1 g/10 ml (IV)

Poudre

Ceftriaxone\*

\*Sous forme de sel de sodium

Solvant IV : Eau ppi, ampoule de 10 ml

Teneur en sodium 83 mg

**NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBERATION DES LOTS, SI DIFFERENT**

Laboratoires SOTHEMA

B.P. N° 1, 20180 Bouskoura

Maroc

**FORME PHARMACEUTIQUE ET PRESENTATION**

TRICEF® 1 g/10 ml, poudre et solvant pour solution injectable IV

Flacon de poudre + 10 ml d'eau pour préparations injectables en ampoule, boîte unitaire.

TRICEF® 1 g/3,5 ml, poudre et solvant pour solution injectable IM

Flacon de poudre + 3,5 ml de lidocaïne chlorhydrate 1% en ampoule, boîte unitaire.

TRICEF® 500 mg/5 ml, poudre et solvant pour solution injectable IV

Flacon de poudre + 5 ml d'eau pour préparations injectables, boîte unitaire.

TRICEF® 500 mg/2 ml, poudre et solvant pour solution injectable IM

Flacon de poudre + 2 ml de lidocaïne chlorhydrate 1% en ampoule, boîte unitaire.

**CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE**

ANTIBIOTIQUES ANTIBACTERIENS A USAGE SYSTEMIQUE

**DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT**

Ce médicament est un antibiotique antibactérien de la famille des bêta-lactamines du groupe des céphalosporines de 3<sup>ème</sup> génération. Ce médicament est indiqué :

- **en pratique de ville :**
  - à la poursuite de traitements débutés à l'hôpital,
  - dans certaines infections respiratoires sévères,
  - dans certaines infections urinaires sévères et/ou à germes résistants,
  - en urgence, avant hospitalisation, en cas de suspicion de purpura fulminans (fièvre associée à certaines petites tâches rouges sur la peau).

Pour les formes IM : TRICEF 1g/3,5 ml et 500 mg/2 ml :

- à certaines otites moyennes aiguës de l'enfant et du nourrisson, en cas d'échec ou d'impossibilité d'assurer un traitement adapté par voie orale.

• **à l'hôpital :**

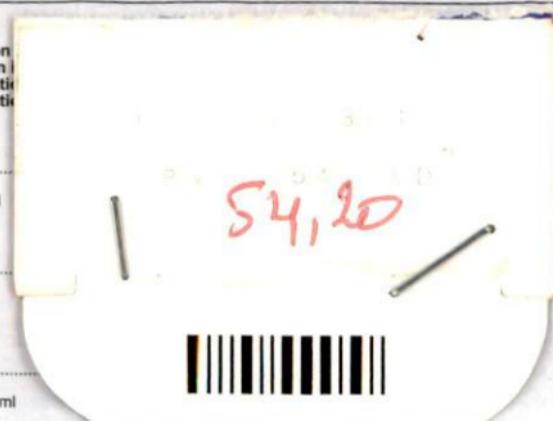
- dans les infections sévères dues aux germes sensibles à la ceftriaxone (y compris certaines méningites),
- dans le traitement des phases secondaire (méninrite) et tertiaire (manifestations neurologiques et articulaires) de la maladie de Lyme disséminée (maladie sévère provoquée par la piqûre d'une tique).
- la prévention des infections post-opératoires pour les résections transuréthrales de prostate (dosages 1 g/3,5 ml et 1 g/10 ml).

**ATTENTION !**

**DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT**

Ce médicament NE DOIT PAS ETRE UTILISE EN CAS DE :

- allergie aux antibiotiques du groupe des céphalosporines,
- chez les prématurés jusqu'à l'âge corrigé de 41 semaines d'aménorrhée,
- chez les nouveau-nés à terme jusqu'à 28 jours de vie dans les cas suivants :





**TRICEF®**  
**Ceftriaxone**  
**Poudre et solvant pour injection**

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament.  
 Si vous avez des questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.  
 Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de vous y référer à nouveau.

**IDENTIFICATION DU MEDICAMENT**

**DENOMINATION**

TRICEF® 1 g/3,5 ml, poudre et solvant pour solution  
 TRICEF® 1 g/10 ml, poudre et solvant pour solution  
 TRICEF® 500 mg/2 ml, poudre et solvant pour solution  
 TRICEF® 500 mg/5 ml, poudre et solvant pour solution  
 TRICEF® 500 mg/2 ml (IM)

**COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE**

TRICEF® 500 mg/2 ml (IM)

Poudre

Ceftriaxone\*

\*Sous forme de sel de sodium

Solvant : Lidocaïne chlorhydrate 1%, ampoule de 2 ml

Teneur en sodium 41,5 mg

TRICEF® 500 mg/5 ml (IV)

Poudre

Ceftriaxone\*

\*Sous forme de sel de sodium

Solvant : Eau ppi, ampoule de 5 ml

Teneur en sodium 41,5 mg

TRICEF® 1 g/3,5 ml (IM)

Poudre

Ceftriaxone\*

\*Sous forme de sel de sodium

Solvant : Lidocaïne chlorhydrate 1%, ampoule de 3,5 ml

Teneur en sodium 83 mg

TRICEF® 1 g/10 ml (IV)

Poudre

Ceftriaxone\*

\*Sous forme de sel de sodium 1 g

Solvant IV : Eau ppi, ampoule de 10 ml

Teneur en sodium 83 mg

**NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBERATION DES LOTS, SI DIFFERENT**

Laboratoires SOTHEMA

B.P. N° 1, 20180 Bouskoura

Maroc

**FORME PHARMACEUTIQUE ET PRESENTATION**

TRICEF® 1 g/10 ml, poudre et solvant pour solution injectable IV

Flacon de poudre + 10 ml d'eau pour préparations injectables en ampoule, boîte unitaire.

TRICEF® 1 g/3,5 ml, poudre et solvant pour solution injectable IM

Flacon de poudre + 3,5 ml de lidocaïne chlorhydrate 1% en ampoule, boîte unitaire.

TRICEF® 500 mg/5 ml, poudre et solvant pour solution injectable IV

Flacon de poudre + 5 ml d'eau pour préparations injectables, boîte unitaire.

TRICEF® 500 mg/2 ml, poudre et solvant pour solution injectable IM

Flacon de poudre + 2 ml de lidocaïne chlorhydrate 1% en ampoule, boîte unitaire.

**CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE**

ANTIBIOTIQUES ANTIBACTERIENS A USAGE SYSTEMIQUE

**DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT**

Ce médicament est un antibiotique antibactérien de la famille des bêta-lactamines du groupe des céphalosporines de 3<sup>ème</sup> génération. Ce médicament est indiqué :

- **en pratique de ville :**
  - à la poursuite de traitements débutés à l'hôpital,
  - dans certaines infections respiratoires sévères,
  - dans certaines infections urinaires sévères et/ou à germes résistants,
  - en urgence, avant hospitalisation, en cas de suspicion de purpura fulminans (fièvre associée à certaines petites tâches rouges sur la peau).

Pour les formes IM : TRICEF 1g/3,5 ml et 500 mg/2 ml :

- à certaines otites moyennes aiguës de l'enfant et du nourrisson, en cas d'échec ou d'impossibilité d'assurer un traitement adapté par voie orale.

• **à l'hôpital :**

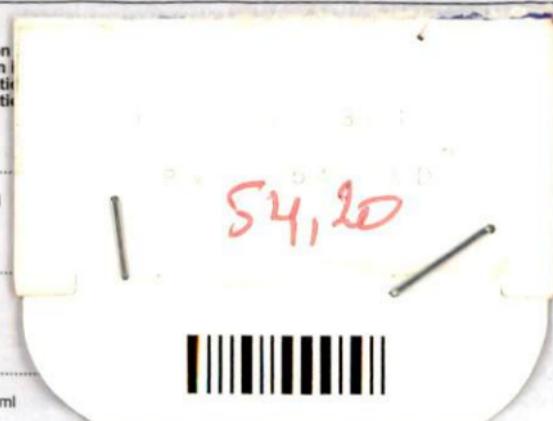
- dans les infections sévères dues aux germes sensibles à la ceftriaxone (y compris certaines méningites),
- dans le traitement des phases secondaire (méninrite) et tertiaire (manifestations neurologiques et articulaires) de la maladie de Lyme disséminée (maladie sévère provoquée par la piqûre d'une tique).
- la prévention des infections post-opératoires pour les résections transuréthrales de prostate (dosages 1 g/3,5 ml et 1 g/10 ml).

**ATTENTION !**

**DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT**

Ce médicament NE DOIT PAS ETRE UTILISE EN CAS DE :

- allergie aux antibiotiques du groupe des céphalosporines,
- chez les prématurés jusqu'à l'âge corrigé de 41 semaines d'aménorrhée,
- chez les nouveau-nés à terme jusqu'à 28 jours de vie dans les cas suivants :



# Clartec®

Loratadine

## Formes et présentations :

Comprimés : - Boîte de 30

- Boîte de 15

- Boîte de 10

Sirops : - Boîte de 1 Flacon de 60

- Boîte de 1 Flacon de 12

## Composition :

### Comprimé :

Loratadine (DCI) .....

Excipients q.s.p .....

### Sirop :

Loratadine (DCI) .....

Excipients q.s.p .....

LOT : 6763

UT. AV : 02-24

P.P.V : 61DH00

## Propriétés :

- Loratadine est un Antihistaminique sélectif des récepteurs H1 périphériques d'action rapide et prolongée, compatible avec une prise quotidienne, par voie orale, dénué d'effets secondaires sédatifs et anticholinergiques aux doses thérapeutiques.

## Indications :

- Traitement symptomatique de la rhinite saisonnière pollinique (Rhume des foins), de la rhinite apériodique, certaines dermatoses allergiques (urticaire,...).

- Traitement symptomatique des urticaires aigus de l'enfant.

## Contre-Indications :

L'hypersensibilité à ce médicament

Enfants de moins de 2 ans

## Effets indésirables :

Bouche sèche, fatigue, somnolence et céphalées sont exceptionnels.

## Mise en garde et précautions :

- La loratadine franchissant la barrière placentaire passant dans le lait, est à éviter durant la grossesse et l'allaitement.

- L'innocuité et l'efficacité de la Loratadine n'ont pas été démontrées chez les enfants de moins de 2 ans.

## Posologie et Mode d'emploi :

Enfants de 2 à 12 ans :

Poids corporel > 30 kg : 10 mg de Clartec® une fois / jour (2 cuillères-mesure de sirop)

Poids corporel ≤ 30 kg : 5 mg de Clartec® une fois / jour (1 cuillère-mesure de sirop)

Adultes et enfants au dessus de 12 ans : 1 comprimé par jour, de préférence le matin au petit déjeuner.

Vu l'absence de données suffisantes, la prudence est requise chez les patients atteints d'insuffisance hépatique très sévère.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Conserver à l'abri de l'humidité

Liste II

A19350 FXT 4



Laboratoires Pharmaceutiques Pharma 5

# Clartec®

Loratadine

## Formes et présentations :

Comprimés : - Boîte de 30

- Boîte de 15

- Boîte de 10

Sirops : - Boîte de 1 Flacon de 60

- Boîte de 1 Flacon de 12

## Composition :

### Comprimé :

Loratadine (DCI) .....

Excipients q.s.p .....

### Sirop :

Loratadine (DCI) .....

Excipients q.s.p .....

LOT : 6763

UT. AV : 02-24

P.P.V : 61DH00

## Propriétés :

- Loratadine est un Antihistaminique sélectif des récepteurs H1 périphériques d'action rapide et prolongée, compatible avec une prise quotidienne, par voie orale, dénué d'effets secondaires sédatifs et anticholinergiques aux doses thérapeutiques.

## Indications :

- Traitement symptomatique de la rhinite saisonnière pollinique (Rhume des foins), de la rhinite apériodique, certaines dermatoses allergiques (urticaire,...).

- Traitement symptomatique des urticaires aigus de l'enfant.

## Contre-Indications :

L'hypersensibilité à ce médicament

Enfants de moins de 2 ans

## Effets indésirables :

Bouche sèche, fatigue, somnolence et céphalées sont exceptionnels.

## Mise en garde et précautions :

- La loratadine franchissant la barrière placentaire passant dans le lait, est à éviter durant la grossesse et l'allaitement.

- L'innocuité et l'efficacité de la Loratadine n'ont pas été démontrées chez les enfants de moins de 2 ans.

## Posologie et Mode d'emploi :

Enfants de 2 à 12 ans :

Poids corporel > 30 kg : 10 mg de Clartec® une fois / jour (2 cuillères-mesure de sirop)

Poids corporel ≤ 30 kg : 5 mg de Clartec® une fois / jour (1 cuillère-mesure de sirop)

Adultes et enfants au dessus de 12 ans : 1 comprimé par jour, de préférence le matin au petit déjeuner.

Vu l'absence de données suffisantes, la prudence est requise chez les patients atteints d'insuffisance hépatique très sévère.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Conserver à l'abri de l'humidité

Liste II

A19350 FXT 4



Laboratoires Pharmaceutiques Pharma 5

# Clartec®

Loratadine

## Formes et présentations :

Comprimés : - Boîte de 30

- Boîte de 15

- Boîte de 10

Sirops : - Boîte de 1 Flacon de 60

- Boîte de 1 Flacon de 12

## Composition :

### Comprimé :

Loratadine (DCI) .....

Excipients q.s.p .....

### Sirop :

Loratadine (DCI) .....

Excipients q.s.p .....

LOT : 6763

UT. AV : 02-24

P.P.V : 61DH00

## Propriétés :

- Loratadine est un Antihistaminique sélectif des récepteurs H1 périphériques d'action rapide et prolongée, compatible avec une prise quotidienne, par voie orale, dénué d'effets secondaires sédatifs et anticholinergiques aux doses thérapeutiques.

## Indications :

- Traitement symptomatique de la rhinite saisonnière pollinique (Rhume des foins), de la rhinite apériodique, certaines dermatoses allergiques (urticaire,...).

- Traitement symptomatique des urticaires aigus de l'enfant.

## Contre-Indications :

L'hypersensibilité à ce médicament

Enfants de moins de 2 ans

## Effets indésirables :

Bouche sèche, fatigue, somnolence et céphalées sont exceptionnels.

## Mise en garde et précautions :

- La loratadine franchissant la barrière placentaire passant dans le lait, est à éviter durant la grossesse et l'allaitement.

- L'innocuité et l'efficacité de la Loratadine n'ont pas été démontrées chez les enfants de moins de 2 ans.

## Posologie et Mode d'emploi :

Enfants de 2 à 12 ans :

Poids corporel > 30 kg : 10 mg de Clartec® une fois / jour (2 cuillères-mesure de sirop)

Poids corporel ≤ 30 kg : 5 mg de Clartec® une fois / jour (1 cuillère-mesure de sirop)

Adultes et enfants au dessus de 12 ans : 1 comprimé par jour, de préférence le matin au petit déjeuner.

Vu l'absence de données suffisantes, la prudence est requise chez les patients atteints d'insuffisance hépatique très sévère.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Conserver à l'abri de l'humidité

Liste II

A19350 FXT 4



Laboratoires Pharmaceutiques Pharma 5